

# Rapport annuel du président de la FEDERATION FELINE HELVETIQUE du 1er janvier au 31 décembre 2010



Mesdames et Messieurs,  
chers amis des chats

L'activité 2010 de notre fédération fait déjà partie du passé. Mon rapport annuel sur notre année d'activité comprend un aperçu des décisions de nos assemblées, le rapport de différentes activités ainsi qu'un aperçu des décisions et des réalisations du Comité Central concernant nos sections membres et leurs éleveurs et exposants. Il est structuré comme suit :

- Assemblée des délégués
- Assemblée des présidents
- Assemblée générale de la FIFe
- Expositions
- Comité Central
- Tâches personnelles

## **Assemblée des délégués du 13 mars à Berne**

- L'ensemble de nos 13 sections y étaient représentées avec un total de 34 voix.
- A part le rapport des réviseurs, tous les rapports furent approuvés et décharge fut donnée au CC.
- Les cotisations et taxes pour l'année 2011 ont été acceptées sans changement et le budget, qui comprenait de nouveau un montant de Fr. 26'000 pour la protection des chats, fut approuvé.
- L'apéro et les boissons durant la séance furent offerts par la section « Katzenclub beider Basel »..  
Un grand merci !!

Le procès-verbal de l'assemblée fut rédigé par notre secrétaire, Mme Stephanie Feyfar.

## **Assemblée des présidents du 13 décembre à Locarno**

- Douze de nos sections sur les treize participèrent à cette assemblée.
- L'organisateur de cette assemblée était la « Societe Felina Ticinese ».
- Les propositions pour l'AG 2011 de la FIFe furent discutées. Après accord, la FFH présentera la proposition de 2010 revue et corrigée concernant la « qualification d'élevage » ainsi qu'une proposition qui comprend trois points lourds de conséquences concernant l'attribution d'une note « très bien » au lieu de « excellent sans certificat ».
- De nouveaux lieux et de nouvelles dates d'exposition, ainsi que des mutations, furent approuvés.
- En 2012, la remise des prix des « Meilleurs Chats Suisses 2011 » aura lieu à l'exposition de la « Société de Neuchâtel et du Jura » à Neuchâtel.
- Pour la première fois, les présidents usèrent de leur mandat qui comprend les modifications du Règlement d'élevage. La proposition du CC concernant l'abaissement de l'âge pour l'obtention d'un « Excellent pour l'élevage » n'a pas été approuvé.
- La proposition du CC pour une modification de l'article 6 du Règlement des expositions, qui correspondait également à la proposition du « CCVV+F », fut approuvé. Une taxe pour la classe 13 (détermination de la couleur) ainsi que les frais d'engagement de ces chats aux expositions de la FFH seront donc inscrits dans la liste des frais et des taxes de l'Assemblée des Délégués 2011.
- Le CC présenta trois projets de modification des statuts pour un vote consultatif.  
Le premier concernait la composition et les exigences pour une éventuelle élection d'une CT, ce qui fut approuvé à l'unanimité par les participants.  
Le deuxième projet, qui devrait régler une autoconstitution du Comité Central à l'avenir, déclencha une vive discussion. C'est la démission prématurée de notre trésorière au 31 décembre 2010 qui donna l'idée de cette nouvelle réglementation. Si cette proposition à l'AD 2011 est acceptée, un membre du comité peut être choisi jusqu'à la fin du mandat en 2012. Si la proposition est refusée, un nouveau trésorier doit être élu pour une année (jusqu'à la fin du mandat actuel).

Le troisième projet devrait régler les communications écrites et orales dans la FFH. Cette proposition fut également confirmée par un vote consultatif.

Un procès-verbal fut rédigé en allemand et en français par notre secrétaire, Stephanie Feyfar, et envoyé aux sections dans les délais. C'est Suzanne Steidle qui offrit l'apéro, parce qu'elle avait son anniversaire ce jour-là. En remerciement, les participants lui firent une ovation. Les boissons pendant la séance furent offertes par la section du Tessin. Un grand merci !



### Assemblée Générale de la FIFé du 24 au 29 mai à Albufeira au Portugal

Mme Denise Brügger et moi-même représentèrent la FFH à cette assemblée. Un rapport détaillé, avec toutes les décisions qui y furent prises et qui entrèrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, fut rédigé par mes soins et envoyé à toutes les sections.

### Les expositions de nos sections

Comme l'année précédente, nos sections organisèrent 26 expositions. Je me permet de remarquer que le nombre de chats exposés est en continuelle croissance, ce qui n'est de loin pas le cas de tous les pays FIFé qui nous entourent.

Jan.	16./17.	Locarno	2 x 1 jour, 2 certificats	SFT
Fév.	06./07.	6023 Rothenburg	2 x 1 jour, 2 certificats	SSC
Fév.	27./28.	Genève	2 x 1 jour, 2 certificats	SFG
Mars	20./21	1400 Yverdon-les-Bains	2 x 1 jour, 2 certificats	CCM
Avr.	10./11.	8722 Kaltbrunn	2 x 1 jour, 2 certificats	ebocat
Mai	08./09.	ANIMALIA St-Gall	2 x 1 jour, 2 certificats	RKVO+FFH
Juin	05./06.	6403 Küssnacht	2 x 1 jour, 2 certificats	KLZ/SOBYCAT
Juin	26./27.	3818 Grindelwald	2 x 1 jour, 2 certificats	KECB
Sept.	04./05.	Neuchâtel	2 x 1 jour, 2 certificats	SFNJ
Sept.	25./26.	8400 Winterthur	2 x 1 jour, 2 certificats	ZL
Oct.	16./17.	Lausanne ANIMALIA	2 x 1 jour, 2 certificats	CCVV+F
Nov.	06./07.	9470 Buchs	2 x 1 jour, 2 certificats	RKV
Déc.	04./05.	4582 Zuchwil	2 x 1 jour, 2 certificats	KAS

Ces expositions se déroulèrent à l'entière satisfaction des exposants. Un grand merci aux sections qui effectuèrent leur tâche avec grand soin. La remise des prix aux « Meilleurs Chats Suisses 2009 » eut lieu en février à Genève.

Depuis septembre dernier, la FFH a de nouveaux éléments pour son stand. Selon la place à disposition, une bannière roll-up de la FFH et une de la FIFé peuvent être mises côte à côte. Quelques sections se sont déjà mises de la partie avec leur propre logo. Deux supports à prospectus offrent une place suffisante pour le matériel d'information de la section ainsi que pour nos flyers d'exposition.



## Comité Cenral

Le CC s'est réuni 3 fois en 2010. Les affaires traitées sont mentionnées dans les procès-verbaux de ces assemblées. Différentes affaires ont aussi été réglées par e-mail. Pour celles-ci, un procès-verbal spécial fut rédigé.

Douze plaintes m'ont été adressées par écrit l'année passée. Deux d'entre elles concernaient des éleveurs membres de clubs indépendants. Cinq plaintes concernaient des éleveurs qui n'avaient pas remis les pedigrees à leurs clients et qui l'ont fait après mon intervention. Deux plaintes concernaient des expositions, dont une était l'exposition mondiale de St-Etienne. J'ai dû la transmettre à la FIFé. Trois plaintes furent réglées directement au sein des sections concernées. Le CC n'eut donc aucune plainte à traiter.

Un exposant membre d'un club indépendant a été interdit d'expositions FFH à cause des conditions de détention inacceptables de ses animaux et d'une plainte encore en suspens auprès de son vétérinaire cantonal.

Depuis le début 2010, Stephanie Feyfar traite les expositions. Denise Brügger put ainsi travailler sur sa montagne de pedigrees en retard. Le travail reste cependant plus long, si les conditions pour l'établissement d'un pedigree ne sont pas remplies.

Les responsables des sections sont **priés de continuer de décharger** le LOH par leur collaboration, en faisant bien attention de ne pas transmettre de formulaire incomplètement rempli. Beaucoup d'inscriptions aux expositions sont malheureusement encore illisibles ou incomplètes. Lors d'une demande de pedigrees, il est également important de joindre une attestation de paiement ainsi qu'une copie de certificat attestant que le parent (ou parfois les deux) des chatons qui n'a pas encore de titre de champion inscrit, est bien autorisé pour l'élevage.

Trois personnes ont quitté la FFH pour s'inscrire chez un membre FIFé étranger parce qu'elles n'étaient plus d'accord avec notre règlement d'enregistrement au LO et que nous n'avons pas voulu faire d'exception. Je me suis permis d'appeler ces personnes des « réfugiés réglementaires ».

Six sections, KAS, KECB, ebocat, SFG, SSC et RKVO, Leu firent don à une institution pour la protection des chats d'un montant que nous avons complété par le montant maximum.

## Tâches personnelles

Un grand nombre de demandes de renseignements arrivèrent par e-mail presque chaque jour. Mme Stéphanie Feyfar s'occupa de demandes diverses en français. Beaucoup de ces demandes auraient dû être traitées par les responsables des sections. Avec la nouvelle adresse [sekretariat@ffh.ch](mailto:sekretariat@ffh.ch) les demandes directes au secrétariat du LO furent interceptées par Stephanie et moi-même et traitées en grande partie de sorte qu'on n'a transmis à Denise que les cas qu'elle devait absolument traiter elle-même. Ces mesures servirent également à décharger notre secrétaire du LO.

La collaboration avec mes collègues du Comité Central fut très harmonieuse et amicale. Au nom de tous mes collègues j'aimerais exprimer un grand merci à Joëlle Monney Pillonel pour son engagement de plusieurs années dans la trésorerie de la FFH.

Un grand merci également à Jules Maurice Monnet, qui fit pour nous diverses traductions en français.

Pour terminer, j'aimerais tous vous remercier sincèrement pour votre grand engagement envers la FFH et pour votre amical soutien tout au long de l'année.

Hermetschwil, le 5 avril 2011

Alfred Wittich, président de la FFH